

N/REF : 16/06/2026 13H32 C:000003 I:02633
V/REF : AC/C48892
V/Email reçu le Mardi 16/06/2026 a 13H32

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CLO
IMMEUBLE : CLOS ORME - CLO
AVENUE DE LA VAUNOISE
.
35137 PLEUMELEUC

Rennes, le 21 Juin 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005
LOCALISATION : 18 AVENUE DE LA VAUNOISE - MME VOISIN SANDRA 06 82 98 22 15
LOGEMENT N° 106261, PORTE N°12, 1° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : REMPLACEMENT BAIGNOIRE
Donneur d'ordre : Mme T KERMARREC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 18/06
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
COUPURE D'EAU
REEMPLACEMENT BAIGNOIRE
RACCORDEMENT ALIMENTATION ET ÉVACUATION
FOURNITURE ET POSE JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 19/06/26 a 16H22 Mme T KERMARREC

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL053-FP.baign.acier émaillé	1,4-1,7m	1	370,51	370,51
TOTAL H.T.					370,51
T.V.A. a 10,00%					37,05
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>407,56</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.